



AVRIL 2023

La Gazette du HIBOU

Newsletter

« La beauté de la nature éveille et emplit les sens »

John O'Donohue

CONSEIL

LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@niergnies.fr

ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte
b.denimal@niergnies.fr

ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy
f.segard@niergnies.fr

ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic
l.cotton@niergnies.fr

ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric
f.hanot@niergnies.fr

CONSEILLERE DELEGUEE

Mme LEBLANC Martine

CONSEILLERS:

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

NOUVEAUX HORAIRES

Du lundi au vendredi de 9h30 à

12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

➔ **Nouveaux habitants : Merci de vous présenter en Mairie.**

✉ **Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.**

Mail: secretariat@niergnies.fr

☎ 03.27.81.52.16

Suivez toute notre actualité :



Vita, Polux, Krono, Rive, Indigo et Saga



Les beaux jours arrivent ! Vous allez sans doute l'apercevoir si vous vous baladez, Chemin derrière les Haies : la pension de chevaux de Stéphanie VALLET et de Clément SCAILTEUX, habitants du village.

Dans cette pension, les propriétaires ont adopté le concept de « **Paddock Paradise** ». C'est une approche de gestion des chevaux et de leur environnement inspirée par les méthodes de vie des chevaux à l'état sauvage. Il consiste à créer un environnement de vie plus naturel pour les chevaux en utilisant des paddocks (enclos) qui sont conçus de manière à encourager le mouvement, l'exercice, la socialisation et le comportement alimentaire des chevaux.

En adoptant ce concept, leur pension pour chevaux offre un environnement de vie plus proche de la nature pour leurs chevaux, favorisant leur santé physique et mentale, tout en respectant leur comportement naturel.

Le mot du Maire ✍

Chers habitants,

Comme de tradition en avril, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. Nous avons décidé encore cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition mais l'Etat augmentera les bases de 7.1%. Sachez que la taxe foncière de Niergnies est une des plus basses de notre département.



Une gestion rigoureuse au quotidien sur l'ensemble des dépenses nous permet de ne pas augmenter les taxes communales.

Il est important de vous faire part que nous avons chaque année un excédent de fonctionnement et donc un report ce qui nous permet d'autofinancer de nombreux projets. Il nous reste également des emprunts à rembourser (54 728,21€) qui se termineront en 2027.

La hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante vont impacter nos dépenses.

En élus responsables, et avec les services municipaux, nous travaillons sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies des fluides :

- Etude pour l'installation d'éclairage public en leds en collaboration avec notre syndicat le SIDEC
- Extinction de l'éclairage la nuit (effectif depuis septembre)
- Une étude thermique sur les bâtiments communaux va être effectuée en 2023

Cette année nos différents partenaires financiers ont lancé des nombreux appels à projets liés à la sobriété énergétique et à la production d'énergie renouvelables.

Nous avons mandaté en janvier Mr Jérémy LEMPEREUR, Architecte à CAMBRAI pour nous chiffrer la rénovation et l'embellissement du bloc communal composé de la Mairie, l'école, la garderie et de la salle polyvalente. Le changement de la toiture (actuellement en amiante), panneaux solaires, pompes à chaleur, isolation de tous les bâtiments, pose de nouvelles fenêtres...

Un des isothermes étant en panne et irréparable dans notre salle polyvalente, qui est occupée quotidiennement par les enfants de l'école à la cantine, c'est l'une des principales raisons pour laquelle le conseil municipal a décidé de lancer des demandes de subventions auprès de l'Etat et du département du Nord. Nous attendons l'ensemble des réponses courant Juillet.

Comme vous avez pu le constater l'aménagement et l'embellissement de notre village continue. Côté espace aérodrome les élus de la Communauté d'Agglomération de Cambrai ont alloué des budgets pour l'aménagement de la base de loisirs AEROPLANE, on vous donnera plus d'informations dans la prochaine édition.

Je finirai cet édito par deux BONNES NOUVELLES au sein de l'équipe municipale : la première, nous avons appris la naissance de Maloë (3,5kg, 52cm) ce mardi 18 Avril pour le plus grand bonheur de ses parents Aurélie et Florian DUBUS et sa grande sœur Liléa. Deuxième bonne nouvelle, Justine DE PAUW, notre secrétaire de mairie attend un heureux événement pour le mois d'Octobre, c'est la raison pour laquelle les horaires de mairie ont été modifiés.

Je vous laisse lire cette nouvelle gazette et restons à votre disposition.

La Maire,

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI

INFOS

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Suite à sa participation au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2022, la commune a obtenu le diplôme d'honneur avec la mention BIEN. Outre un dossier technique complet, le jury a apprécié le cadre de vie de notre village et nous a félicités. Nous comptons bien évidemment poursuivre nos efforts et suivre les conseils du jury afin de tenter de remporter lors d'une prochaine campagne de « villes et villages fleuris » notre première fleur.



RETOUR SUR HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Un grand bravo à tous les participants de l'opération Hauts-de-France propres réalisée le samedi 18 Mars matin sur toute la commune. De nombreux déchets dus à l'incivisme ont été ramassés par des bénévoles de tout âge, le plus jeune n'a que 2 ans et demi ! Merci aux enfants de la maison d'enfance de Cambrai venus en nombre (ils ne sont pas sur la photo) et merci à Didier Dumont Président de la Société de chasse « le vieux fusil » pour son aide. 🌿 Objectif : agir concrètement pour préserver l'environnement et sensibiliser le plus grand nombre ! Nous avons clôturé cette matinée par le verre de l'amitié.



AMENAGEMENT DU CHAMP CHEMIN DERRIERE LES HAIES

En juin dernier de fortes pluies matinales ont occasionné des inondations dans plusieurs habitations du village avec des conséquences matérielles. Un ruissellement venant des champs chemin derrière les haies s'est intensifié par un changement de culture dans une parcelle agricole. La municipalité a donc pris rendez-vous avec la Chambre d'agriculture qui est intervenue le 08 Août 2022 afin d'effectuer un diagnostic et de nous proposer des aménagements. Elle a donc opté pour un aménagement d'hydraulique douce : aménagement de fascines mortes en fagot. L'objectif est de ralentir l'eau et surtout de garder la terre dans les parcelles. Le chemin et l'habitation située en aval seront donc protégés. L'agence de l'eau a été sollicitée afin que la commune puisse obtenir un financement mais le dossier n'étant pas éligible, la chambre d'agriculture a donc proposé un « chantier-école » afin de réaliser cet aménagement à moindre coût. C'est donc l'école de BAVAY (UFA) qui a réalisé le chantier. Le 22 Mars, 15 jeunes ont aménagé le champ avec leur formateur.

Le coût de cet aménagement pour la commune s'élève à : **2571,60€ pour l'achat des fascines et 400€ de frais de participation à l'école.**



AMENAGEMENT DE TROTTOIRS

Depuis plusieurs semaines l'entreprise DELTOUR PAYSAGES réalise la réfection de nos trottoirs Grand Rue en sable d'antrope mais **QU'EST-CE-QUE LE SABLE D'ANTROPE ?** Il s'agit d'un sable stabilisé, à la fois esthétique et économique. Il offre

une surface souple et malléable qui autorise un excellent confort à la marche et à la circulation de véhicules légers. Son « confort sonore » est plus que remarquable. Il est non seulement compacté mécaniquement mais sa composition inclut un liant hydraulique, autrement dit un composant qui durcit au contact avec l'eau. Il offre les avantages du sable sans les inconvénients, en limitant les poussières par vent fort et la boue par temps de pluie (élimination rapide de l'eau par infiltration). Sa couleur jaune s'intègre parfaitement à son environnement naturel et valorise le patrimoine local.

AMENAGEMENT DE CHICANES GRAND RUE ET RUE DU CHATEAU

Comme évoqué dans la précédente gazette du mois de Février, la municipalité a décidé d'aménager des chicanes Grand Rue et rue du Château dans le but de renforcer la sécurité et afin de réduire la vitesse des véhicules. L'entreprise EIFFAGE ROUTE D'ESCAUDOEUVRES posera les chicanes provisoires à compter du Mardi 09 Mai 2023, pour une durée de deux mois.

CHANTIER DEMINAGE

Cela faisait plusieurs semaines que la société DEMINETEC effectuait la dépollution pyrotechnique sur le futur terrain du béguinage et du lotissement. Le chantier s'est terminé le mercredi 19 Avril. En conclusion : La société a découvert une canalisation d'eaux usées non-répertoriée, des obus d'artillerie de 18pnd (environ 8kgs) anglais, certains déclarés vides après analyse et d'autres actifs ainsi qu'une bombe d'aviation USA de 20 livres (9 kilos). Concernant la bombe, une demande d'intervention auprès de la Préfecture a dû être réalisée par DEMINETEC.



BUDGET DE LA COMMUNE 2023

Le 03 avril, le conseil municipal s'est réuni afin de voter le budget primitif 2023. Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. L'exercice budgétaire permet de poursuivre une dynamique d'investissement autofinancée, c'est-à-dire sans avoir recours à l'emprunt.

LACHER D'ŒUFS A L'AERO-CLUB

Qui dit lundi de Pâques dit grand lâcher d'œufs à l'aéro-club ! Dans la matinée du lundi 10 Avril, les enfants du village et de l'aéro-club âgés de 12 ans et moins ont pu ramasser les œufs « tombés du ciel ». Des centaines d'œufs en plastique ont en effet été largués par le mythique « Piper Cub J3 ». Après le ramassage, ces derniers ont été échangés par de bons chocolats de la chocolaterie DIOT, offerts par la municipalité. Parmi les œufs, se cachait « l'œuf magique » qui permettait de gagner un baptême de l'air ! Mais qui a gagné cet œuf ? Il s'agit d'Arthur PELLETIER ! Félicitations à lui, il aura la chance prochainement de profiter d'un vol au-dessus du Cambrésis.



MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Bonne nouvelle ! Malgré l'inflation et l'augmentation des dépenses d'énergie, la municipalité maintient ses taux d'imposition. Soit :

- 26,71% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (taux communal de 7,42% et taux départemental de 19,29%).
- 52,14% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

A compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS). Son taux est de 12,99%.

TUC DU CAMBRESIS

LE SAVIEZ-VOUS ? L'abonnement TUC est gratuit pour les enfants âgés de 0 à 10 ans et pour les personnes âgées de + de 72 ans. Pour en bénéficier il suffit de vous rendre à l'agence TUC (Station Bus 59400 CAMBRAI, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) avec un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et une photo d'identité. ☎ 03.56.66.06.60

De plus, avec la carte agence TUC, vous pouvez profiter de la gratuité des transports tous les samedis. La mesure de gratuité souhaitée par la Communauté d'Agglomération de Cambrai est à la fois sociale, environnementale et économique. Elle permet de soutenir l'économie locale (les marchés, les commerces locaux...), l'accès à la culture (musée, labo...) ou encore au sport. Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.tuc-cambresis.fr/fr/

COLLECTE DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts passe relativement tôt le lundi matin (avant 7h00). Nous vous conseillons vivement de sortir vos bacs la veille afin de ne pas louper le ramassage.

PROCHAINEMENT ✍

08 Mai : Commémoration Victoire 1945 au monument aux morts

14 Mai : Concours de belote par Niergnies Loisirs et ouverture du bar de l'aéro-club au profit de la SDA.

28 Mai : Rassemblement de 100 Sirocco à l'aéro-club

11 Juin : Les Ailes d'un Rêve à l'aéro-club

23 Juin : Soirée barbecue, Car Podium de la Région et feux de la Saint Jean

25 Juin : Fête communale et grande brocante

13 Juillet : Soirée Champêtre par Niergnies Loisirs

14 Juillet : Cérémonie au monument aux morts

INFOS C.C.A.S

BUDGET 2023

Les membres du C.C.A.S se sont réunis le 27 Mars 2023 et ont voté le budget 2023 à l'unanimité de la façon suivante :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
fonctionnement	3168,51€	3168,51€
Investissement	2384,24€	2384,24€
TOTAL	5552,75€	5552,75€

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Lors de la réunion consacrée au vote du budget, les membres du CCAS ont décidé de mettre en place une aide au permis de conduire pour les habitants du village âgés de 18 à 20 ans. Cette aide d'un montant de 200€ maximum est cumulable à celles de la C.A.C. et de la mission locale du Cambrésis.

Pour plus de renseignements : Contactez le secrétariat de mairie par mail ou par téléphone.

